

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28668**

Intitulé

Technicien(ne) systèmes, réseaux et sécurité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Association pour le développement de l'insertion professionnelle - Institut de poly-informatique (ADIP - IPI)

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la Technicien(ne) systèmes, réseaux et sécurité est en charge des déploiements, installations et des configurations des infrastructures informatiques : matérielles, virtuelles, systèmes, logicielles et réseau. Il/elle participe à la sécurisation du parc informatique de l'entreprise, à son entretien préventif, à l'échange de matériels défectueux, à la mise jour des systèmes et logiciels. Il/elle est acteur(trice) principal(e) quant à la formation des utilisateurs/trices sur l'ensemble de leur poste de travail et sur les risques engendrés dans un environnement connecté. Pour ce faire, il/elle doit travailler et sur les risques engendrés dans un environnement connecté. Pour ce faire, il/elle doit disposer de solides compétences techniques dans son domaine, ainsi que d'un bon relationnel.

La certification se décline au travers de 5 blocs de compétences décrit ci-dessous :

- . Déployer les matériels, les systèmes et les logiciels
- . Sécuriser, entretenir un parc informatique hétérogène
- . Administrer des serveurs hétérogènes et un réseau multi-sites
- . Assurer la relation avec les utilisateurs/trices
- . Garantir un suivi administratif

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprise utilisatrice toutes branches, collectivités territoriales, entreprises de services du numérique (ESN).

Technicien/ne système et réseau, technicien/ne d'exploitation, technicien/ne réseau et télécom, adjoint/e technique informatique, technicien/ne support et production, assistant/e administration système et réseau.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1101 : Assistance et support technique client

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations sont faites en centre et en entreprise tout au long du parcours. Un dossier de validation constitué d'un portefeuille de compétences et un compte rendu d'activités précisant le contexte et les circonstances de l'acquisition des compétences en phase avec le référentiel de certification est remis au jury en fin de parcours. Un entretien complémentaire sur le dossier peut concourir à la certitude du jury de professionnels/les à délivrer la certification.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28668 - Déployer les matériels, les systèmes et les logiciels	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">. Utiliser des outils de déploiement automatique et de gestion de parc. Installer et configurer des matériels et services réseaux. Interconnecter les postes clients et les terminaux mobiles au réseau d'entreprise. Intégrer des serveurs à l'infrastructure de l'entreprise. Déployer des solutions logicielles sur des postes de travail et des serveurs <p>Modalités d'évaluation : Dossier de validation et entretien oral devant le jury Évaluation dans le contexte professionnel par le/la chef/fe de projet ou l'administrateur/trice du parc informatique.</p> <p>Modalité de certification : Délivrance d'une attestation de compétences pour le bloc N°1.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28668 - Sécuriser, entretenir un parc informatique hétérogène</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Déployer, mettre en oeuvre des solutions de sécurité . Configurer des solutions de répliquions, de sauvegarde et restauration, d'organisation multi sites et multi serveurs . Diagnostiquer les incidents et les problèmes, les résoudre en se conformant strictement à des processus logiques et méthodologiques <p>Modalités d'évaluation : Dossier de validation et entretien oral devant le jury Evaluation dans le contexte professionnel par le/la responsable sécurité ou l'administrateur/trice du parc informatique.</p> <p>Modalité de certification : Délivrance d'une attestation de compétences pour le bloc N°2.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28668 - Administrer des serveurs hétérogènes et un réseau multi-sites</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Configurer des serveurs hétérogènes . Intervenir sur place ou à distance sur les équipements . Mettre en oeuvre la virtualisation des équipements réseaux et matériels . Installer, paramétrer et dépanner des serveurs (accès, partages, stockage, serveur en lames, SAN, tolérance panne). . Configurer, modifier des comptes ou des groupes utilisateurs/trices, des matériels. . Mettre en oeuvre les interopérabilités entre les systèmes d'exploitation et les équipements réseaux dans un environnement hétérogène. . Configurer des services réseaux d'entreprise. . Configurer les processus liés à la sécurité des réseaux. . Lire les journaux d'audit et d'alertes. <p>Modalités d'évaluation : Dossier de validation et entretien oral devant le jury Evaluation dans le contexte professionnel par le/la responsable sécurité ou l'administrateur/trice du parc informatique.</p> <p>Modalité de certification : Délivrance d'une attestation de compétences pour le bloc N°3.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28668 - Assurer la relation avec les utilisateurs/trices</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Développer des liaisons techniques et fonctionnelles avec des interlocuteurs/trices divers/ses. . Comprendre et parler anglais. . S'adapter à la culture d'entreprise en utilisant les outils spécifiques . S'adapter à des technologies nouvelles . Etre force de proposition . Travailler en équipe <p>Modalités d'évaluation : Dossier de validation et entretien oral devant le jury Evaluation dans le contexte professionnel par le/la chef/fe de projet ou l'administrateur/trice du parc informatique.</p> <p>Modalité de certification : Délivrance d'une attestation de compétences pour le bloc N°4.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 28668 - Garantir un suivi administratif	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Renseigner les documents de suivi, rédiger et se référer aux procédures existantes. . Se conformer aux circuits administratifs de l'entreprise. . Respecter les aspects juridiques liés à la production informatique. . Rendre compte de son action dans un rapport d'intervention. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Dossier de validation et entretien oral devant le jury Evaluation dans le contexte professionnel par le/la responsable sécurité ou l'administrateur/trice du parc informatique.</p> <p>Modalité de certification :</p> <p>Délivrance d'une attestation de compétences pour le bloc N°5.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	100% des membres du jury sont externes à l'organisme certificateur dont au moins 65 % de professionnels/les du secteur d'activité. La présidence est confiée à un/e professionnel/le choisit en début de séance.
En contrat d'apprentissage	X	100% des membres du jury sont externes à l'organisme certificateur dont au moins 65 % de professionnels/les du secteur d'activité. La présidence est confiée à un/e professionnel/le choisit en début de séance.
Après un parcours de formation continue	X	100% des membres du jury sont externes à l'organisme certificateur dont au moins 65 % de professionnels/les du secteur d'activité. La présidence est confiée à un/e professionnel/le choisit en début de séance.
En contrat de professionnalisation	X	100% des membres du jury sont externes à l'organisme certificateur dont au moins 65 % de professionnels/les du secteur d'activité. La présidence est confiée à un/e professionnel/le choisit en début de séance.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	100% des membres du jury sont externes à l'organisme certificateur dont au moins 65 % de professionnels/les du secteur d'activité. 50% employeurs/euses, 50% salariés/es. La présidence est confiée à un/e professionnel/le choisit en début de séance.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles sous l'intitulé "Technicien supérieur en maintenance informatique et réseaux"

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Technicien(ne) systèmes,réseaux et sécurité " avec effet au 19 juillet 2017, jusqu'au 19 juillet 2022.

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Maintenicien(ne) informatique et réseaux" avec effet au 21 avril 2014, jusqu'au 09 août 2017.

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Maintenicien informatique et réseaux (TSMIR) avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

Arrêté du 03 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 21 juin 2001 publié au Journal Officiel du 29 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur en maintenance informatique et réseaux'.

Arrêté du 29 novembre 1996 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur en maintenance informatique'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

90 titulaires de la certification par an en moyenne
<http://www.inspi.fr/stats/>

Autres sources d'information :

info@inspi.fr
<http://www.cfa-igs.com/data/formation/21.pdf>
http://www.inspi.fr/pdf/TSMI_IPI.pdf

Lieu(x) de certification :

Institut de Poly-Informatique, 44 bis quai de Jemmapes 75010 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- ADIP-IPI - 44 quai de Jemmapes - 75010 Paris
- CIEFA Toulouse - 186, Route de Grenade - 31703 Blagnac
- CIEFA Lyon - 47, rue Sergent Michel Berthet - 69258 Lyon Cedex 9
- ASTON école - 19-21, rue du 8 mai 1945 - 94110 Arcueil
- GECCEL informatique - 36, Avenue Frédéric J. Curie - Espace Europe - 95140 Garges les Gonesse

Historique de la certification :

1993 : 13 avril 1993 création du titre de technicien supérieur en maintenance informatique. Septembre 93 : première promotion. 1996 : première homologation le 21/12/1996

1999 : seconde homologation le 30/07/1999

2001 : 29 juin 2001 homologation avec extension des sites de diffusion et modification de l'intitulé (intitulé actuel)

2002 : homologation le 12/12/2002

2004 : enregistrement de la certification professionnelle actuelle au RNCP

Certification précédente : Maintenicien(ne) informatique et réseaux